

MON COMPTE AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES AUX **PROFESSIONNELS,**
AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à vous apporter cette transparence.

Ce document reprend les conditions « standard » applicables, à partir du 1^{er} janvier 2025 aux produits et services souscrits.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, **sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr**.

En cas de demande concernant des opérations complexes, votre conseiller Crédit Mutuel est à votre disposition pour établir un devis.

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
BANQUE À DISTANCE	5
VOS MOYENS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT	7
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	11
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
CRÉDITS ET GARANTIES	13
HELLOASSO	14
RÉSOUTRE UN LITIGE	16

La majorité des tarifs de ce recueil est exonérée de TVA.

Conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations sont taxables de plein droit. Ces tarifs sont alors affichés en hors taxes (HT).

La TVA calculée au taux en vigueur à la date de l'opération sera ajoutée.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

► Ouverture et clôture de compte	GRATUIT
----------------------------------	----------------

RELEVÉS DE COMPTE

► Envoi de relevés de compte papier, par mois	GRATUIT
• Mensuel	1,60 €
• À la quinzaine	3,20 €
• Décadaire	4,80 €
• Hebdomadaire	19,20 €
• Journalier	19,20 €
► Frais de duplicata d'un relevé de compte	6,30 €

SERVICES EN CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL

► Frais d'envoi d'un courrier « émetteur » mobilité bancaire	1,60 €
► Frais de recherche	10,00 € HT
► Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	10,20 €
► Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes	70,00 € HT
► Frais de lettre	1,60 €
► Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de 51,00 € HT (selon capacité)
► Service Bancaire de Base (SBB), imposé par la Banque de France ⁽¹⁾	GRATUIT

Versement d'espèces en euros

► Versement d'espèces en euros, par remise	6,00 €
► Comptage :	
• billets triés	2,00 %
• monnaie en vrac	11,00 %
• écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	10,00 €

TENUE DE COMPTE

► Frais de tenue de compte, par mois	
• Organisme à But Non Lucratif	Nous consulter
• Syndicat de copropriétaires, par mois ⁽²⁾	À partir de 5,00 €
• Auto-Entrepreneur	3,50 €
• Professionnel et Agriculteur	10,80 €

 Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant. Les comptes équipés d'un Eurocompte en sont exonérés.

► Frais de tenue de compte inactif, par an (article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €
---	----------------

ARRÊTÉS DE COMPTE

Intérêts débiteurs

► Taux applicable aux dépassements	
• Plafond du taux réglementaire ⁽³⁾ minoré de 0,50 %	

(1) Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

(2) Tarif mensuel, prélevé trimestriellement.

(3) Taux plafond calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel.

Commissions de gestion et de risque

▶ Commission de mouvement	0,65 ‰
i Cette commission est calculée sur la somme des opérations au débit du compte (hors remboursements de prêts, placements et frais⁽¹⁾). L'offre Eurocompte permet de bénéficier d'un taux minoré et seuls les mouvements au-delà d'une franchise sont soumis à cette commission.	
▶ Avec Eurocompte Pro (franchise de 10 000 € / mois)	0,50 ‰
▶ Avec Eurocompte Auto-Entrepreneur (franchise de 6 000 € / mois)	0,50 ‰
▶ Commission de plus fort découvert	0,06 ‰
i Cette commission est calculée sur le solde débiteur le plus important de chaque mois de la période.	
▶ Édition d'échelles d'intérêts	5,50 €

LA BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT

Suivre et gérer vos comptes à distance

i Avec votre contrat de banque à distance **CMUT Direct Asso ou Pro**, accédez à vos comptes à tout moment et en toute sécurité sur www.creditmutuel.fr ou sur votre application mobile. Il intègre différentes fonctionnalités pour gérer vos comptes, moyens de paiement et services, notamment la gestion des factures électroniques.

Abonnement aux services de banque à distance

▶ CMUT Direct Asso , par mois	
• Jusqu'à 5 associations	2,60 € HT
• Au-delà, par tranche de 5 associations	+ 2,60 € HT
▶ CMUT Direct Pro Basis , par mois	3,40 € HT
▶ CMUT Direct Pro , par mois	
• Jusqu'à 5 sociétés	9,30 € HT
• Au-delà, par tranche de 5 sociétés	+ 2,60 € HT

Options complémentaires

▶ Remises d'effets et de prélèvements sur CMUT PRO , par mois	+ 3,10 € HT
▶ Remises prélèvements sur CMUT Asso , par mois	+ 1,50 € HT
▶ Gestion d'une base de mandats de prélèvements, par mois	
• Jusqu'à 100 mandats	GRATUIT
• Au-delà de 100 mandats	À partir de 5,00 € HT

Service de suivi de vos virements Swift GPI (Global Payment Innovation), par mois	+ 5,00 € HT
--	--------------------

Autres services

▶ CMUT Direct Pro sans gestion de compte	GRATUIT
▶ CMUT Direct Asso Connexion	2 jours de connexion gratuits par mois puis 0,50 € HT par connexion

Accès renforcé et sécurisation de vos opérations

▶ Service Confirmation Mobile	GRATUIT
▶ Service Safetrans	
• Lecteur Safetrans , par an	15,30 € HT
• Carte Safetrans , par carte commandée ⁽²⁾	7,20 €

(1) Opérations Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.

(2) Validité de 3 ans.

► Certificat Certinomis (signature électronique via clé USB), par certificat commandé ⁽¹⁾	180,00 € HT
► Service Digipass , par boîtier	29,60 € HT

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES

En complément du service CMUT Direct Pro, la mise en place de services de transfert de fichiers comprend les fonctions nécessaires à la préparation, au transfert, à la validation, au suivi et à la récupération de fichiers aux normes CFONB ou SEPA.

Services de télétransmission, abonnement mensuel

► Tweb (Transferts Web)	11,00 € HT
► EBICS T ⁽²⁾⁽³⁾ (Transport)	25,00 € HT
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	+ 10,00 € HT
► EBICS TS ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ (Transport et Signature)	55,00 € HT
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	+ 10,00 € HT

Relevés Télétransmis

► Transmission de la banque vers le client, par enregistrement	À partir de 0,06 € HT ⁽⁵⁾
► Réfection de relevé, par demande	20,40 € HT
► Relevés de compte électroniques (Format PDF)	Nous consulter

SUITE LOGICIELLE : HUB BUSINESS SOLUTIONS BY EPITHETE

Logiciels de communication bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie et de gestion de factures électroniques. Suite logicielle, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) fournie par Euro-Information EPITHETE, filiale du Crédit Mutuel.

► Frais d'installation	500,00 € HT
------------------------	--------------------

HBS Communication

► Multibanques : abonnement mensuel, à partir de	40,00 € HT
► Mono-banque : abonnement mensuel	10,00 € HT

HBS Opérations Bancaires

(Virements, Prélèvements et Lettres de Change)

► Abonnement mensuel	10,00 € HT
----------------------	-------------------

HBS Gestion de Trésorerie

► Abonnement mensuel, à partir de	15,00 € HT
-----------------------------------	-------------------

HBS e-factures

Niveau de service	Liberté	Essentiel
-------------------	---------	-----------

► Abonnement mensuel

• Module Achats - Facture fournisseurs	Inclus ⁽⁶⁾	9,00 € HT
• Module Ventes - Facture clients		

► Dossiers de factures clients et fournisseurs⁽⁷⁾

• Nombre de factures incluses par mois	10	50
• Par facture supplémentaire	0,70 € HT	0,70 € HT

HBS e-mandat

Niveau de service	Essentiel	Premium
-------------------	-----------	---------

► Abonnement mensuel

• Accès au portail e-mandats	20,00 € HT	35,00 € HT
------------------------------	-------------------	-------------------

► Signature électronique

• Frais par mandat signé ⁽⁸⁾	de 0,40 € à 0,90 € HT
---	------------------------------

► Archivage	Nous consulter
--------------------	----------------

(1) Validité de 3 ans.

(2) Clients équipés d'un logiciel de communication bancaire.

(3) Jusqu'à 50 comptes.

(4) Jusqu'à 5 signataires, au-delà nous consulter.

(5) Le tarif dépend du fichier transmis.

(6) Modules inclus dans votre abonnement CMUT Direct Asso ou Pro.

(7) Facturés à la création du dossier de facture, incluent l'archivage pendant la durée légale, et la piste d'audit. Jusqu'à 250 ko par dossier, au-delà 1,50 € par gigaoctet par mois.

(8) Le tarif dépend de la volumétrie.

VOS MOYENS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT⁽¹⁾

CARTES		
Gamme cartes bancaires, cotisation annuelle		
	Débit immédiat	Débit différé
▶ Carte CB Mastercard Pro	34,00 €	38,00 €
▶ Carte CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business	50,00 €	54,00 €
▶ Carte CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	128,00 €	
▶ Carte CB Mastercard World Elite ⁽²⁾	275,00 €	
▶ Carte CB Visa Infinite ⁽²⁾	310,00 €	
▶ Carte de dépôt ⁽³⁾	8,00 €	
▶ Option Certizen ⁽⁴⁾	12,00 €	
Services complémentaires cartes		
▶ Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet (Payweb Card ⁽⁵⁾)	GRATUIT	
Retrait d'espèces dans le réseau Crédit Mutuel		
▶ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets ⁽⁶⁾ (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque		
▶ Frais par retrait d'espèces en euros dans l'Espace Économique Européen		
• Avec une carte CB Mastercard Pro ou CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business	1,00 € à partir du 6 ^e par mois	
• Avec une carte haut de gamme ⁽⁷⁾	GRATUIT	
▶ Frais par retrait d'espèces en euros hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (avec un plafond de 7,50 €)	3,12 € + 2,00 % du montant	
Paieement par carte		
▶ Frais par paiement en euros dans l'Espace Économique Européen	GRATUIT	
▶ Frais par paiement en euros hors Espace Économique Européen ou paiement en devises (avec un plafond de 7,50 €)	0,31 € + 2,00 % du montant	
Autres prestations (par opération)		
▶ Frais d'opposition en cas de perte ou vol	GRATUIT	
▶ Frais de refabrication d'une carte	10,70 €	
▶ Frais de réédition d'un code confidentiel	8,00 €	
▶ Frais de modification temporaire de plafond ⁽⁸⁾	8,60 €	
▶ Frais d'envoi d'une carte en envoi simple	GRATUIT	

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Cette carte ne fait plus l'objet d'une commercialisation pour les professionnels. La tarification s'applique pour les cartes souscrites antérieurement.

(3) Ou Carte Automate Bancaire.

(4) Option éligible sur carte CB Mastercard Businesscard.

(5) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.

(6) Des réseaux Crédit Mutuel, CIC et Cash Services.

(7) CB Mastercard Business Executive, CB Visa Gold Business, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.

(8) Toute modification de plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

SOLUTIONS D'ACCEPTATION MONÉTIQUE ET CAISSE TACTILE⁽¹⁾

Le Crédit Mutuel vous propose une large gamme de produits et services vous permettant :

- ▶ de trouver l'équipement adapté (Terminals de Paiement Electronique (TPE) fixe et mobile, Editeur Lecteur de Chèques, ...) intégrant :
 - la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
 - la location mensuelle et l'assistance téléphonique
 - les dépannages sur site (pièces, main d'œuvre et déplacement)
- ▶ de faciliter les paiements de vos clients
- ▶ d'encaisser des opérations sur internet (Monetico Online)
- ▶ de proposer une Solution Caisse Tactile
- ▶ de proposer une offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...)

▶ Tarif selon type d'équipement

[Nous consulter](#)

Commissions Monétiques

▶ Commissions sur encaissement des paiements par carte

[Nous consulter](#)

LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EUROS



● Pays de la zone Euro

● Pays de l'Union européenne

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros.

La zone SEPA est constituée des États membres de l'Espace Économique Européen et des six pays (Andorre, Monaco, San Marin, Suisse, Royaume-Uni et Vatican).

(1) Prestations proposées par Euro-Information, filiale du Crédit Mutuel.

VIREMENTS



Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

Virement interne en euros

- | | |
|--|----------------|
| ▶ Frais par virement entre vos comptes | GRATUIT |
|--|----------------|

Émission d'un virement SEPA

- | | |
|--|----------------|
| ▶ Virement standard ou instantané | |
| • par télétransmission, par opération | 0,18 € |
| • par CMUT Direct | |
| - 10 premiers virements mensuels ⁽¹⁾ | GRATUIT |
| - par virement supplémentaire, par opération | 0,18 € |
| • au guichet, par opération | 3,50 € |
| ▶ Supplément virement Express | 3,05 € |
| ▶ Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire ⁽²⁾ | 5,45 € |

Réception d'un virement SEPA

- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| ▶ Virement standard ou instantané | GRATUIT |
|-----------------------------------|----------------|

Émission d'un virement non SEPA⁽³⁾

- | | |
|--|----------------|
| ▶ Commission de transfert | |
| • par CMUT Direct ou télétransmission | 16,00 € |
| • au guichet | 19,50 € |
| ▶ Commission de change ⁽⁴⁾
(minimum 13,00 €, maximum 100,00 €) | |
| • jusqu'à 75 000 € | 0,05 % |
| • au-delà | 0,025 % |

Réception d'un virement non SEPA⁽³⁾

- | | |
|--|----------------|
| ▶ Commission de rapatriement | 10,00 € |
| ▶ Commission de change ⁽⁴⁾
(minimum 13,00 €, maximum 100,00 €) | |
| • jusqu'à 75 000 € | 0,05 % |
| • au-delà | 0,025 % |

Émission de virements de trésorerie et virements réglementés

- | | |
|---------------------------------------|---------------|
| ▶ Frais d'émission d'un virement | |
| • au guichet, par opération | 7,50 € |
| • par CMUT Direct, par opération | 4,00 € |
| • par télétransmission, par opération | 4,00 € |

PRÉLÈVEMENTS SEPA (SDD)

Encaissement

- | | |
|---|----------------|
| ▶ Mise en place d'un Identifiant Créancier Sepa (ICS) | 50,00 € |
| ▶ Frais d'émission d'un prélèvement par télétransmission ou CMUT Direct | |
| • Commission de remise | GRATUIT |
| • Commission de service, par prélèvement SDD Core | 0,22 € |
| • Commission de service, par prélèvement SDD B2B | 0,32 € |
| ▶ Frais pour retour d'impayé, par jour | |
| • Motif sans provision | GRATUIT |
| • Autre motif | 7,70 € |

(1) Virements SEPA sans instruction spécifique.

(2) Ces frais s'appliquent également pour le non SEPA.

(3) Sous réserve d'application des frais du correspondant.

(4) Dégressive par tranches cumulatives.

Décaissement

▶ Mandat de prélèvement	
• Frais de mise en place d'un prélèvement	GRATUIT
• Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
▶ Modalités de gestion du mandat	
• Paiement sauf désaccord	GRATUIT
• Paiement avec accord préalable	Nous consulter
▶ Frais d'opposition ou de révocation d'un prélèvement	
• par CMUT Direct	12,20 €
• au guichet	15,70 €

CHÈQUES

▶ Frais d'envoi de chèque	
• en envoi simple	GRATUIT
• en lettre suivi ou en recommandé	Frais postaux
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque	12,00 €
• Avec Eurocompte	GRATUIT⁽¹⁾
▶ Frais de recherche et de copie d'un chèque	8,50 €
▶ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	14,60 €
▶ Frais de destruction chèque	5,40 €

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises

▶ SBF (Sauf Bonne Fin) ⁽²⁾	
• Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)	0,10 %
• Commission de change ⁽³⁾ (minimum 13,00 €, maximum 100,00 €)	
- Jusqu'à 75 000 €	0,05 %
- Au-delà	0,025 %
▶ CAE (Crédit Après Encaissement) ⁽²⁾	
• Frais appliqués aux remises SBF	cf. ci-dessus
• Commission de dossier CAE	+ 7,70 €

EFFETS : LETTRE DE CHANGE OU BILLET À ORDRE

À l'encaissement



Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

▶ Traitement de remise d'effets	
• Télétransmission ou CMUT Direct	
- Frais par remise	GRATUIT
- Commission de service, par effet	0,35 €
• Papier	
- Frais par remise	3,35 €
- Commission de service, par effet	3,35 €
▶ Prorogation, réclamation, commission d'incidents, changement de domiciliation, présentation à l'acceptation	10,90 €

Au paiement

▶ Règlement d'effet, par échéance	GRATUIT
▶ Envoi d'un relevé d'effets à payer	
• Papier	1,60 €
• Dématérialisé	GRATUIT
▶ Incidents sur effet domicilié	10,90 €

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.

(2) Sous réserve d'application des frais du correspondant.

(3) Dégressive par tranches cumulatives.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Eurocompte est une offre de services qui vous fait bénéficier d'avantages tarifaires et de services inclus. L'offre peut être complétée par des options qui viennent augmenter la cotisation mensuelle.

Le contenu de l'offre et ses avantages :

ASSO	AUTO-ENTREPRENEUR
Compte courant CMUT Direct Asso ▶ Exonération des frais de tenue de compte ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque⁽¹⁾ ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre ▶ Service d'optimisation des excédents de trésorerie	Compte courant CMUT Direct Pro Basis ▶ Exonération des frais de tenue de compte ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque⁽¹⁾ ▶ Taux minoré et franchise pour la commission de mouvement (cf. p.5) ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre
À partir de 2,00 € /mois	À partir de 7,00 € /mois

PRO	AGRI
Compte courant CMUT Direct Pro Basis ▶ Exonération des frais de tenue de compte ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque⁽¹⁾ ▶ Taux minoré et franchise pour la commission de mouvement (cf. p.5) ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre	Compte courant CMUT Direct Pro Basis ▶ Exonération des frais de tenue de compte ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque⁽¹⁾ ▶ Exonération de la commission de mouvement ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre
À partir de 13,30 € HT/mois	À partir de 15,50 € HT/mois

Vos options possibles :

Votre carte

▶ Carte de dépôt ou Carte Automate Bancaire	+ 0,65 €
▶ Carte CB Mastercard Pro à débit immédiat	+ 2,15 €
▶ Carte CB Mastercard Pro à débit différé	+ 2,45 €
▶ Carte CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business à débit immédiat	+ 3,30 €
▶ Carte CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business à débit différé	+ 3,60 €
▶ Carte CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	+ 8,65 €
▶ Option Certizen ⁽²⁾	+ 1,00 €

Votre assurance moyens de paiement

▶ Assur-Carte B (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)	+ 2,60 €
▶ Assur-Carte C (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque)	+ 3,00 €

Suivre et gérer ses comptes

▶ CMUT Direct Pro	
• Eurocompte Asso	+ 5,30 € HT
• Eurocompte Pro, Agri, Auto-Entrepreneur	+ 3,85 € HT
▶ Autres options possibles	Nous consulter

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.

(2) Option éligible sur carte CB Mastercard Businesscard.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

► Commission d'intervention, par opération (avec un plafond de 8,70 € par jour)	8,70 €⁽¹⁾
--	-----------------------------

i Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

► Frais de saisie administrative à tiers détenteur (avec un plafond de 90,00 €)	10 % du montant dû au Trésor Public
► Frais de saisie-attribution	90,00 €
► Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, par lettre	13,00 €

i Frais perçus par la banque pour chaque envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux chèques

► Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	22,00 €
► Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,80 €
► Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	13,00 €

i Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.

► Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €

i Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.

► Frais de lettre d'injonction	13,00 €
--------------------------------	----------------

i Elle prévient de l'interdiction bancaire et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

► Frais de blocage de la carte par la banque	12,70 €
► Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,50 €
► Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾	20,00 €⁽³⁾

i Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

(1) Pour les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(3) Gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

CRÉDITS ET GARANTIES⁽¹⁾

FINANCEMENTS COURT TERME (sur étude personnalisée)

Autorisation de découvert

▶ Intérêts débiteurs	Nous consulter
▶ Commission de plus fort découvert	0,06 %
▶ Commission de non utilisation	1,00 %
▶ Frais de dossier et de réactualisation	1,00 %

Souplesse Pro

▶ Frais de mise en place	0,80 %
▶ Frais de réexamen annuel	0,40 %
▶ Intérêts débiteurs	Nous consulter
▶ Commission de plus fort découvert	0,06 %

Escompte

▶ Frais de dossier	1,00 %
▶ Intérêts d'escompte	Nous consulter
▶ Commission d'endos	0,60 %

Dailly

▶ Frais de dossier	1,00 %
▶ Intérêts	Nous consulter
▶ Frais par bordereau	10,20 €
▶ Commission par facture cédée	4,05 €
▶ Frais perçus pour le traitement de certains événements des créances Dailly	
• Commission par notification, prorogation de créance	13,80 €
• Frais de relance, frais d'impayés	13,80 €

Autres crédits court terme

Nous consulter

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

▶ Engagement par signature ⁽²⁾	
• E-caution, par acte ⁽³⁾	23,00 €
• Caution simple ⁽⁴⁾ , par acte ⁽³⁾	44,00 €
• Autre caution, par acte ⁽³⁾	115,00 €
• Avec convention de caution ⁽³⁾	150,00 €
▶ Frais de traitement de mainlevée	25,00 €
▶ Commission de risque, par acte et par trimestre (minimum 10,25 €)	Nous consulter

FINANCEMENTS MOYEN ET LONG TERME

▶ Taux	Nous consulter
▶ Frais de dossier	1,00 % du montant du prêt
▶ Frais d'avenant	1,00 % du capital restant dû
▶ Frais de modulation	1,00 % du capital restant dû

ACTES DE GARANTIE REÇUE

▶ Frais de constitution de caution solidaire	
▶ Constitution et gestion des actes	Nous consulter
▶ Frais de traitement de mainlevée	

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Hors frais de prise de garantie.

(3) Mise en place, avenant, intervention.

(4) Dans le cadre d'un marché de travaux ou vente de bois.

SOLUTIONS DE PAIEMENT EN LIGNE ET DE COMMUNICATION EN PARTENARIAT AVEC HELLOASSO⁽¹⁾

Accès à des outils simples et gratuits pour gérer les adhésions, créer une billetterie ou une campagne de dons en ligne. Des avantages sont accordés pour les associations clientes Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.

Nous consulter



(1) Voir conditions générales sur www.helloasso.com/cmmabn

RÉSOUTRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie

43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 9

E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr

N° Cristal : 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la convention de compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôts :

- ▶ les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture,
- ▶ les produits et services liés à ce compte dont vous bénéficiez,
- ▶ les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site www.creditmutuel.fr

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- ▶ Ou appelez au **0 821 080 080**

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne pas de frais.

Euro-Information SAS au capital de 53 212 140 € RCS Strasbourg B 312 730 674 – Siège Social : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67905 Strasbourg Cedex 09.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS, au capital de 5 000 000 euros dont le siège social est au 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZ818DC4 Emetteur : EURO-INFORMATION EPITHETE.

HelloAsso SAS - Cité Numérique, 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles - RCS Bordeaux 510 918 683 - SAS au capital de 356 570 €.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Octobre 2024. Code UTP : MUMABNPRKV.



Crédit Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

FR231830_03NTZR



Réf : 11.61.94 - Conditions Janvier 2025 - Crédit photos : Gettyimages